

**Le recteur de l'Université
de Genève et le doyen
de la faculté de droit**

ont le profond regret de faire part du décès
de

Monsieur

Victor MONNIER

*Professeur ordinaire
à la faculté de droit*

Nos sincères condoléances et toute notre
sympathie accompagnent sa famille dans
ces moments de deuil et de tristesse.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de
la famille.